

**Intervention de la CGT avant le vote de l'avis sur
le Budget primitif Régional 2011
par Danielle FAURE
lors de la séance plénière du CESER du 9 décembre 2010**

Monsieur le Vice-Président,
Monsieur le Président,
Monsieur le Rapporteur,
Cher-e-s Collègues,

AUTANT avec MOINS.

Du point de vue de la CGT, cela représente un exercice impossible !

Depuis quelque temps, à chaque présentation des orientations et des actes budgétaires de la région, nous dénonçons la perte d'autonomie fiscale avec la suppression de la taxe professionnelle, la diminution des dotations de l'État et l'évaluation minimale des compensations liées aux transferts de compétences parce que cela remettrait en cause des politiques publiques répondant pleinement à la demande sociale.

Il devient hélas plus facile aujourd'hui de démontrer la nocivité de ces choix politiques.

le rapport introductif du budget souligne, un manque à gagner consécutif à la réforme fiscale et au gel des dotations, de l'ordre de **23 millions d'€ pour 2011** et l'évalue pour 2015, à **62 M d'€**.

Par ailleurs, le président de la Région estime dans son rapport une charge nette des compétences transférées à **27 M d'€ pour 2011**.

Cet argent manquant pour 2011 aurait permis de presque multiplier par 3 la progression de ce budget.

Enfin, le président de la Région relève que la TIPP Grenelle ne suffira pas à couvrir le coût des infrastructures ferroviaires que l'État ne souhaite plus financer. Question qui revient régulièrement dans nos débats en deuxième commission alors que le transport collectif public est un élément structurant du territoire, protecteur de l'environnement et représente un équipement d'intérêt général.

Nous regrettons donc que l'avis louvoie sur ces aspects, car nous entrons dans une ère nouvelle, celle où les budgets des collectivités locales -dont la région- devront faire PLUS ou

Une réforme fiscale plus juste est incontournable.

Les recettes de l'État, qui alimentent les budgets locaux d'environ 50 milliards par an, reposent principalement depuis maintenant une trentaine d'années, sur la fiscalité indirecte, TVA et maintenant TIPP : cela représente **52 %** des recettes fiscales **en 2010**.

Quant à l'impôt sur le revenu, il devient de moins en moins progressif et diminue régulièrement pour ne représenter que **18 % pour 2010** et la loi TEPA a offert des cadeaux colossaux aux plus riches

Ces choix sont injustes puisque ce sont les ménages les plus modestes qui supportent la plus grande part de la fiscalité alors que les riches, leur patrimoine et les sociétés se voient très largement exonérés. Le rapporteur général au budget, lui-même, annonce la somme de 100 milliards d'€ depuis l'année 2000 !

On voit bien qu'une meilleure répartition des richesses pourrait contribuer à alimenter les budgets publics.

Le déficit budgétaire de l'État ainsi organisé conduit, selon la logique libérale, à la destruction des services publics, des emplois, des droits sociaux et à recentrer les dépenses budgétaires des collectivités locales ; ceci, afin de répondre aux seuls intérêts des entreprises dominantes et des marchés financiers.

Le projet de loi de finances 2011 qui vient d'être voté, prévoit une réduction du solde budgétaire, "jamais vue dans les 50 dernières années" s'enorgueillit le Ministre du Budget Baroin. Les dépenses de fonctionnement et d'intervention de l'État seront réduites de 5 % dans tous les

domaines pour se conformer à l'injonction européenne d'abaisser le déficit budgétaire à 2 % d'ici 2014.

Dans ce contexte les budgets des collectivités locales vont subir les conséquences que nous sommes déjà en train de constater.

Cette décision d'imposer l'austérité va frapper principalement les salariés et leurs familles. Les prestations de services publics et les dispositifs de solidarité qui avaient des effets "amortisseurs" de la crise vont s'amenuiser puisque par exemple le budget de la Sécurité Sociale va devoir s'adapter à cette cure.

Autant dire que dans nos territoires, si les collectivités locales ne peuvent plus intervenir librement pour limiter ce gâchis organisé, la misère va se développer et la jeunesse va en être la première victime. Le nombre de chômeurs de la RC signalé dans le rapport budgétaire ne va pas diminuer et que pourra faire la REGION quand la Nation abandonne la solidarité nationale ?

Selon nombres d'économistes, ce plan de rigueur va encore plus profiter à l'économie financière plutôt qu'à l'économie réelle et va pénaliser l'emploi.

La CGT souhaiterait que l'exécutif régional s'oppose avec les Présidents des autres régions, à cette logique de politique financière et budgétaire gouvernementale soumise à la politique libérale européenne. Elle conduit à l'affaiblissement des budgets des Collectivités Locales, contraintes à externaliser les missions de SP et pour mieux recentrer les dépenses, la réforme des collectivités territoriales prévoit la suppression de la clause de compétence générale l

Au sujet de cette réforme, le CESER n'a pas vraiment incité à ce qu'un travail soit produit et débattu sur cette question alors qu'elle va modifier fondamentalement le fonctionnement des institutions et faire reculer la démocratie.

Nous rappelons que le président de la République a déclaré devant le congrès des Maires

"Quand on calcule nos déficits,

peu importe à qui la faute, pour les réduire, il faut s'y mettre tous"

ou/et

"Si une assemblée à la compétence générale, les élus sont soumis à la pression de leurs administrés. Tenez-vous bien, entre département et régions, il y a 20 milliards de dépenses sur les mêmes domaines".

On sait ici que sans les financements croisés bien des projets n'auraient pu exister.

A la CGT, de tels propos ont une résonance sordide, c'est l'annonce de sacrifices supplémentaires pour les salariés, de coupes sombres dans les moyens destinés à l'aménagement du territoire, au logement, à l'environnement, à la culture et au sport donc un affaiblissement des politiques territoriales qui aura des retombées directes sur les populations dans leur vie quotidienne.

Cette austérité étant rejetée par les salariés. Le 15 décembre prochain, aura lieu une mobilisation européenne à l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats pour interpeller les décideurs politiques et économiques, à la veille du sommet de l'Union Européenne et pour dire **"Non à l'austérité, priorité à l'emploi et à la croissance en Europe"**.

la CGT associée à la CFDT, FSU, Solidaire et UNSA participera à cette journée

Pour revenir au budget 2011, il a été édifié prudemment, on le comprend, en inscrivant toutefois de nouvelles actions. Mais là encore, la région doit être attentive à ne pas instituer des pratiques qui créeraient des inégalités d'accès à des droits entre citoyens et entre territoires sous prétexte du dé-faussement de l'État dans ses obligations en matière de santé, de garde d'enfant et du vieillissement. L'ordre du jour traitant la question je ne m'y attarderai pas .

Aussi, hiérarchiser les priorités comme certains le préconisent, représente un exercice d'équilibriste expérimenté alors que tous les domaines de compétence de la région vont être fragilisés avec ce plan de rigueur. Cette pratique

pousse à l'abandon de certaines politiques publiques.

Déjà, cette hiérarchisation des priorités risque d'être imposée par le biais des contractualisations avec l'État et le conditionnement des dotations. Ainsi, la réponse aux besoins des populations et des territoires, en passant par le développement économique, sera compromise puisque l'objectif principal sera de satisfaire au pacte de stabilité et aux volontés des grands groupes financiers ! l'artisanat, le petit commerce, les PMI et PME vont être aussi dans la tourmente.

Alors conditionner la construction du SRADDT à ce contexte reviendrait à s'inscrire dans le dessein gouvernemental basé principalement sur les grands équipements et les infrastructures . La CGT considère qu'il faut aller au delà et faire formuler l'attente des populations le mieux possible.

La démocratie participative conçue selon les seuls forums, les débats entre élus ou dans les conseils de développement et ceux du CESER est réductrice, voire, elle remet en cause la démocratie même puisque ceux qui ont le plus besoin d'actions publiques ne sont pas suffisamment informés et invités.

Rien d'innovant n'est mis en place pour redonner la parole à ceux qui se sont écartés des affaires publiques parce que non entendus voire quasi exclus de la société.

La diversité des vécus, des besoins, des propositions devraient de cette manière permettre aux politiques publiques de projeter pour l'avenir d'autres perspectives comme essaye de nous y inviter la section Prospective du CESER.

Compte tenu de la gravité de la situation, il nous semble utile d'améliorer cette consultation

L'avis relève des observations sur certaines politiques sectorielles que nous partageons et pour certaines des interventions spécifiques vont être formulées où l'ont été dans des sessions précédentes.

En ce qui concerne la taxe d'apprentissage, le CESER a raison de pointer la diminution de son produit.

Est-ce dû à l'exonération accordée en fonction de

la masse salariale, trop basse, des entreprises ?

Est-ce que ce principe ne tend pas à tirer les salaires vers le bas pour obtenir ces exonérations dans les petites entreprises ? Est-ce que la totalité de la taxe est généralement versée au même endroit ?

Il serait bien de connaître les vraies raisons qui induisent cette baisse de participation .

Enfin et je m'arrêterai là,

La conclusion de l'avis est porteuse d'un certain renoncement en avançant que "les nouvelles données budgétaires contraignent la Région à accélérer son passage à une logique d'adaptation de ses dépenses aux recettes".

la CGT ne soutiendra pas cette démarche, d'autres choix sont nécessaires .

Une réforme de la fiscalité peut modifier ce contexte pour une part et nous avons des propositions à ce propos.

De plus, une réorientation de la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat est une autre piste, la mise en place d'un pôle public financier en est une autre.

ET si les régions votaient des budgets en déséquilibre (*l'État le fait bien*) mais là, pour affirmer le bien fondé du service public, pour évaluer les besoins pour affirmer la nécessité d'une meilleure répartition des richesses afin de répondre à la satisfaction des besoins de la population.

N'est ce pas là un moyen d'interpellation du gouvernement pour une prise en compte d'autres choix et pour la Région, l'occasion d'une visibilité et lisibilité de l'institution régionale ?

Considérant que l'avis sous-estime le désengagement de l'État sur les budgets à venir et les conséquences en cascade qu'il entrainera, qu'il induit qu'on ne peut que s'aligner sur la logique gouvernementale, nous nous abstenons sur cet avis

Il faut restituer les responsabilités des différents niveaux d'institutions.

Danielle FAURE

Suite à cette intervention, le groupe CGT a décidé de s'abstenir lors du vote sur l'avis.